



Communiqué de presse

Les Vignerons de Bourgogne s'organisent dans le contexte-crise COVID 19

La durée de cette épidémie dépend grandement de notre civisme à tous !

Face à la situation sanitaire très grave que nous traversons, et en lien avec les Autorités de l'Etat, les Vignerons de Bourgogne contribuent à l'effort collectif de lutte contre l'expansion de cette épidémie en poursuivant les deux consignes gouvernementales : L'éradication du virus en limitant drastiquement les flux et la poursuite de l'activité économique lorsqu'elle est indispensable et compatible avec le respect des mesures « barrière ».

Les vignerons de Bourgogne font preuve de leur sens des responsabilités et font prévaloir l'intérêt général et les exigences de santé publique. Les consignes gouvernementales de protection sont appliquées dans les exploitations.

Les travaux de la vigne en cette période végétative cruciale se poursuivent. Cette activité extérieure est indispensable à la sécurisation de la prochaine récolte. Sans récolte 2020, il ne peut y avoir une perspective de reprise.

D'autres activités seront maintenues selon l'appréciation des vignerons dès lors que les mesures de précaution sont rigoureusement et strictement respectées. L'accueil du public dans les caveaux est interrompu.

Toute évolution de la situation sanitaire est susceptible d'entraîner de nouvelles mesures gouvernementales. Celle-ci seront bien entendu suivies et appliquées.

La CAVB est en contact permanent avec ses partenaires Institutionnels (Préfectures, MSA, banques, Préfecture, DRFIP DRAAF, DIRECCTE, ...) pour accompagner les exploitations dans cette crise, au jour le jour, ainsi que pour préparer le redémarrage de leur activité.

Les exploitations viticoles mettent, d'ores et déjà, en œuvre les mesures sanitaires et économiques, développées par l'Etat, pour gérer et protéger leurs salariés.

Les Vignerons de Bourgogne applaudissent, encouragent et remercient tout le personnel soignant dans cette crise.

Beaune, le 19 mars 2020

Contact Presse : Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne (C. A. V. B)

m.sauquere@cavb.fr / 0628300338